

Le financement des transports au cœur des préoccupations des régions

LIONEL STEINMANN / JOURNALISTE | LE 26/11 À 10:02, MIS À JOUR À 10:19



Les conseils régionaux consacrent chaque année 6,3 milliards d'euros aux trains régionaux (TER). - AFP

DOSSIER REGIONALES 2015 - Autrefois responsables des trains régionaux, les régions ont vu leurs compétences élargies. Mais la baisse des dotations va rendre le dossier complexe à gérer.

Voilà ce qui s'appelle un cadeau empoisonné. En vertu de la loi NOTRe, adoptée cet été, les nouvelles régions vont se voir confier des compétences étendues en matière de transport, mais celles-ci pourraient les contraindre, faute de budget suffisant, à des arbitrages difficiles.

Les exécutifs qui sortiront des urnes en décembre vont en effet être responsables de l'ensemble des transports collectifs, sur tout leur territoire, à l'exception toutefois des transports urbains, qui resteront gérés par les agglomérations. Cela doit leur permettre, en théorie, de bâtir une offre de transport cohérente, avec en colonne vertébrale les trains régionaux (TER), dont ils ont déjà la responsabilité et le financement, et auxquels ils consacrent déjà 6,3 milliards d'euros chaque année.

Lire aussi

- > [Conseils régionaux : des finances saines... pour l'instant](#)
- > [INTERVIEW Michel Klopfer : «Les dépenses des régions ont été accélérées en fin de mandat»](#)
- > [De véritables «mammouths» émergent en région](#)
- > [DOSSIER Régionales 2015 : les enjeux économiques](#)

Mais l'Etat, dans le même temps, ne leur facilite pas la tâche. En libéralisant le transport par autocar, le gouvernement a offert la possibilité aux opérateurs sur ce **nouveau marché** d'ouvrir des liaisons sans avoir de comptes à rendre à quiconque, à partir du moment où la distance entre les villes reliées dépasse les 100 kilomètres.

Relations compliquées avec la SNCF

L'Association des régions de France (ARF), qui militait pour que ce seuil soit porté à 200 kilomètres, n'a

pas eu gain de cause. Elle redoute désormais que les autocars ne viennent capter une partie de la clientèle des TER, même si certains experts font valoir que les publics (trajet domicile-travail quotidien pour le TER, tourisme pour les autocars) ne sont pas les mêmes.

A cela s'ajoutent des relations toujours compliquées avec la SNCF, à qui les responsables régionaux réclament notamment une baisse des coûts et une meilleure qualité de service. Ils comptent sur le changement de taille amené par la réforme territoriale pour obtenir des concessions de la part de l'entreprise publique.

Nouvelle compétence : le transport scolaire

Mais les pressions sur le budget des régions devraient rapidement s'inviter dans le dossier. Les investissements massifs qui ont débouché sur une augmentation de 21 % de l'offre de TER entre 2002 et 2013 font partie du passé. Selon un expert, certaines régions risquent même d'être amenées à accepter le remplacement du train par des autocars sur certaines lignes pour faire des économies.

Dernière embûche potentielle : le transport scolaire, compétence jusqu'ici dévolue aux départements, et dont les régions vont hériter. Certains conseils départementaux faisaient payer ce service, d'autres non ; l'harmonisation risque de faire grincer des dents. Durant la campagne, le Parti socialiste s'est engagé à instaurer la gratuité partout où il gagnerait les élections.

Une fausse bonne idée, selon un connaisseur du secteur : *« Cela amène de très nombreuses familles à faire des inscriptions de précaution, même si elles prévoient d'emmener elles-mêmes leurs enfants à l'école. Au final, le service rendu par la collectivité est supérieur de 15 % à 20 % aux besoins réels. Les cars de ramassage font 50 places, là où il en faudrait 30. »* Ce qui viendrait peser, là encore, sur les budgets des régions.

Les contrats de plan Etat-régions signés ces dernières semaines par les présidents de région et qui vont porter sur la période 2015-2020 représentent un montant total d'investissement de plus de 14 milliards d'euros pour la mobilité multimodale (6,9 milliards de la part de l'Etat et 7,6 milliards pour les régions).●

Pour en savoir plus sur les régionales

- > [Le mode d'emploi du scrutin](#)
- > [DOSSIER Les régionales 2015](#)
- > [DOSSIER Le portrait économique de votre région](#)
- > [DIAPORAMA Les têtes d'affiche](#)
- > [DIAPORAMA Les ministres en lice](#)
- > Suivez l'actualité de la campagne dans [notre rubrique Régionales 2015](#)